

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États financiers
31 décembre 2010 et 2009

Le 18 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de Global Diversified Investment Grade Income Trust (la « Fiducie »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fiducie qui comprennent l'état de l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2010, les états de l'actif net au 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité du fiduciaire pour les états financiers

Le fiduciaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos audits. Nos audits ont été effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le fiduciaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréée auditrice permis n° 14043

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'actif net

Aux 31 décembre 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Actif		
Placement (note 7)	37 433 222	38 715 146
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit (note 8)	19 334 775	17 549 660
Placements à court terme (note 9)	1 998 931	1 999 810
Encaisse	96 829	119 659
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	57 415	23 599
Autres actifs (note 10)	350 604	317 684
	<hr/>	<hr/>
	59 271 776	58 725 558
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	135 266	117 830
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	186 072	147 308
Distributions à payer	167 123	123 795
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 11)	29 208 190	34 413 610
	<hr/>	<hr/>
	29 696 651	34 862 543
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 14)	<hr/>	<hr/>
	29 575 125	23 863 015
Nombre de parts en circulation (note 14)	<hr/>	<hr/>
	6 189 750	6 189 750
Actif net par part	<hr/>	<hr/>
	4,78 \$	3,86

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le fiduciaire, Gestion GD-1 Inc.

Claude Dalphond

Claude Dalphond
Administrateur

Benoît Deschamps

Benoît Deschamps
Administrateur

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Revenus sur placements détenus à des fins de transaction		
Intérêts sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	545 175	2 780 714
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	4 162 489	7 846 994
Autres revenus	75 976	23 865
	<u>4 783 640</u>	<u>10 651 573</u>
Charges liées au placement		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	2 351 328	5 304 339
Frais de service (note 12)	-	(143 776)
	<u>2 351 328</u>	<u>5 160 563</u>
Revenu net de placement avant charges administratives	<u>2 432 312</u>	<u>5 491 010</u>
Charges administratives		
Honoraires d'audit	100 494	76 857
Honoraires juridiques	197 043	276 472
Rémunération des administrateurs des fiduciaires	124 289	131 911
Frais de l'agent administratif	28 350	28 648
Registraire et agent des transferts	7 890	7 876
Droits de garde	7 080	15 524
Coût de la communication de l'information aux porteurs de parts et frais de bourse	28 840	39 392
Assurances	44 933	21 034
Honoraires et dépenses du comité d'examen indépendant	51 538	54 033
	<u>590 457</u>	<u>651 747</u>
Revenu net de placement de l'exercice	<u>1 841 855</u>	<u>4 839 263</u>
Gains (pertes) sur le placement et les swaps sur défaillance de crédit		
Variation de la plus-value non réalisée sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	502 191	10 198 993
Variation de la plus-value non réalisée sur les swaps sur défaillance de crédit	5 205 420	47 135 210
Perte réalisée sur la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	(1 317 809)
Perte réalisée sur le règlement partiel de swaps sur défaillance de crédit	-	(21 464 310)
	<u>5 708 611</u>	<u>34 552 084</u>
Augmentation de l'actif net attribuable à l'exploitation	<u>7 550 466</u>	<u>39 391 347</u>
Augmentation de l'actif net attribuable à l'exploitation par part	<u>1,22 \$</u>	<u>4,60 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Augmentation de l'actif net attribuable à l'exploitation	7 550 466	39 391 347
Distributions aux porteurs de parts		
Remboursement de capital (note 14)	(1 838 356)	(17 325 499)
Rachat de parts (note 14)	-	(9 651 134)
Augmentation de l'actif net au cours de l'exercice	5 712 110	12 414 714
Actif net au début de l'exercice	23 863 015	11 448 301
Actif net à la fin de l'exercice	29 575 125	23 863 015

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Revenu net de placement de l'exercice	1 841 855	4 839 263
Montant payé pour le règlement partiel de swaps sur défaillance de crédit	-	(21 464 310)
Ajustements pour		
Diminution du placement	1 658 852	11 931 259
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(1 658 852)	(11 931 259)
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(33 816)	264 877
Diminution (augmentation) des autres actifs	(32 920)	14 513 207
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(42 564)	(390 143)
Augmentation (diminution) du montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	38 764	(351 646)
	(70 536)	(7 428 015)
	1 771 319	(2 588 752)
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	31 960 191
Activités de financement		
Rachat de parts	-	(9 651 134)
Distributions payées aux porteurs de parts	(1 795 028)	(17 684 381)
	(1 795 028)	(27 335 515)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(23 709)	2 035 924
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 119 469	83 545
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 095 760	2 119 469
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	96 829	119 659
Placements à court terme	1 998 931	1 999 810
	2 095 760	2 119 469

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

État de l'inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2010

Placements à court terme	Description	Taux d'intérêt	Échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
Banque Nationale du Canada	Acceptations bancaires	1,15 %	17 janvier 2011	2 000 000	1 994 340	1 998 931
				<u>2 000 000</u>	<u>1 994 340</u>	<u>1 998 931</u>
Montant à recevoir sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit	Description	Taux d'intérêt	Échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$
Banque Nationale du Canada ^{note a)}	Placement – dépôt à terme	Note b)	Septembre 2014	38 138 789	38 138 789	37 433 222
Deutsche Bank	Débiteur à long terme	Note b)	Septembre 2014	19 699 211	19 699 211	19 334 775
				<u>57 838 000</u>	<u>57 838 000</u>	<u>56 767 997</u>
				<u>59 838 000</u>	<u>59 832 340</u>	<u>58 766 928</u>

Note a) - Sur une base mensuelle, Deutsche Bank AG acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme cédé en garantie, tel qu'il est mentionné dans le prospectus avec supplément déposé le 31 août 2004. Cette portion est égale au versement mensuel pour le mois considéré (voir la note 11).

Note b) - Porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009).

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust (la « **Fiducie** ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 30 août 2004 au moyen d'une convention de fiducie (TSX : DG.UN). Gestion Global DIGIT Inc. et Gestion GD-1 Inc. sont les co-fiduciaires (collectivement, les « **fiduciaires** ») de la Fiducie. Le 25 août 2010, les fiduciaires ont délégué le pouvoir de gestion de la Fiducie à Gestion GD-1 Inc. (le « **fiduciaire** ») par une convention générale de gestion. Le Fiduciaire est enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers comme gestionnaire de fonds d'investissement. La gestion de la Fiducie incombe au fiduciaire. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie, et Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si le fiduciaire le demande. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs des fiduciaires bénéficient d'une indemnité accordée par la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition mezzanine à trois portefeuilles (collectivement, le « **portefeuille** ») renfermant chacun 127 titres (129 titres chacun au 31 décembre 2009) (les « **obligations de référence** »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 9 septembre 2014 (la « **date d'échéance prévue** ») et sans dépasser le 9 septembre 2016 (la « **date d'échéance juridique** »). Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 9 septembre 2004, la Fiducie a conclu trois contrats de swaps sur défaillance de crédit avec une contrepartie, MMAI-I Trust (« **MMAI-I** »), laquelle a été remplacée par Deutsche Bank AG (la « **banque** ») le 20 janvier 2009 par suite des événements décrits à la note 2.

Jusqu'à la date d'échéance prévue (ou la date d'échéance juridique, le cas échéant), le prix de rachat des parts de la Fiducie et l'actif net de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et d'autres événements de perte spécifiés.

Le 30 octobre 2007, la Fiducie, avec l'accord de la contrepartie, a apporté des modifications à trois de ses contrats de swaps sur défaillance de crédit. Par suite de ces modifications, la Fiducie ne subira aucune perte sur ces contrats à la suite d'événements de crédit relatifs à des titres adossés à des créances hypothécaires ou à des titres adossés à des créances mobilières (l'« **exposition éventuelle** ») faisant partie des portefeuilles d'obligations de référence se rapportant à ces swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les expositions aux créances de sociétés de ces portefeuilles (l'« **exposition principale** ») soient toutes en défaillance et que leur valeur nominale soit réduite à zéro.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

2 Plan de restructuration

Le 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers (« **PCAA de tiers** ») a connu une interruption, de sorte que des conduits de PCAA de tiers, tels que MMAI-I, n'ont pu rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « **comité des investisseurs** » ou le « **comité** ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAA de tiers. Aux termes de cette entente, les porteurs de PCAA de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAA de tiers pendant une période de 60 jours (le « **moratoire** ») et, après le moratoire, de convertir tous les PCAA de tiers en circulation en billets à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des actifs sous-jacents correspondants de chaque conduit. Le moratoire a été étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** »), le 17 mars 2008. Depuis cette date, le moratoire a été prolongé périodiquement jusqu'à la date de clôture du plan de restructuration prévu par la LACC, soit le 21 janvier 2009.

Le 14 août 2007, MMAI-I a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que MMAI-I ne fournirait pas à la Fiducie les fonds requis pour verser la distribution du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'une interruption du marché du papier commercial adossé à des actifs (« **PCAA** ») et de l'incapacité de MMAI-I de rembourser son PCAA arrivant à échéance.

À la suite de ces événements, la Fiducie a conclu une entente de moratoire (l'« **entente de moratoire** ») avec MMAI-I afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte de garantie bloqué chez un dépositaire légal. L'entente de moratoire a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée périodiquement.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre prévu pour un plan de restructuration du PCAA de tiers. Ce plan prévoit son remplacement par des billets ayant des échéances correspondant aux actifs sous-jacents.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle MMAI-I serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit qui étaient en vigueur entre la Fiducie et MMAI-I (l'« **opération de désengagement** »). La Fiducie recevrait donc tous les montants du compte de garantie bloqué et reprendrait le versement des distributions aux porteurs de parts. L'opération de désengagement entrerait en vigueur à une date antérieure à celle à laquelle la restructuration du PCAA de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accepté une demande déposée par le comité sur le PCAA de tiers, en vertu des dispositions de la LACC, prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « **plan** ») par les porteurs de PCAA de tiers (collectivement, les « **porteurs de billets** »). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information sur le plan à tous les porteurs de billets et, le 25 avril 2008, les porteurs de billets ont approuvé ce plan. De plus, le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a publié une ordonnance approuvant ce plan.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Le 12 janvier 2009, le comité a annoncé que la Cour supérieure de justice de l'Ontario avait approuvé l'ordonnance de mise en œuvre du plan et l'opération de désengagement a été conclue le 20 janvier 2009, suivi par l'implantation du plan de restructuration du PCAA le 21 janvier 2009. Le 21 janvier 2009, la Fiducie a publié un communiqué de presse pour confirmer le remplacement de MMAI-I par la banque à titre de contrepartie aux swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. À la date de l'opération de désengagement, la banque avait une notation de Aa1 selon Moody's, A+ selon Standard & Poor's (« S&P ») et AA-, avec perspectives négatives, selon Fitch.

À la suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes payables à la Fiducie en vertu des contrats de swaps sur défaillance de crédit depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a versé le 30 janvier 2009 la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, trois distributions extraordinaires en trésorerie pour un total de 1,33\$ par part.

3 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige du fiduciaire qu'il fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Le fiduciaire est d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après :

Mode de constatation des revenus et des charges

Les revenus d'intérêts créditeurs, les revenus autres que les revenus d'intérêts créditeurs, de même que les revenus et les charges sur les swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les frais de transaction étant inscrits directement dans les états des résultats. La Fiducie est une société de placement au sens de la *note d'orientation comptable 18 – Sociétés de placement* (« **NOC-18** »). Elle évalue tous ses placements à la juste valeur et les présente à leur juste valeur dans ses états financiers. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces instruments financiers sont enregistrés dans les gains ou pertes sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit dans les états des résultats. La détermination de la juste valeur des instruments financiers est effectuée comme suit :

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

a) Établissement de la juste valeur

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie pour laquelle l'instrument financier pourrait être échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, qui correspond à la juste valeur de contrepartie reçue ou versée. Dans certaines circonstances, la juste valeur initiale peut être établie en utilisant d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ou reconditionnement ou selon une technique d'évaluation dont les variables ne tiennent compte que des données de marché observables. Au moment de la comptabilisation initiale, l'écart entre le prix de transaction et la juste valeur initiale estimative est comptabilisé dans les états des résultats lorsqu'il se fonde sur des éléments observables.

Lors de la réévaluation ultérieure des instruments financiers, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur, et s'ils sont disponibles, la Fiducie les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une bourse, d'un contrepartiste, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation, et que ces cours reflètent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif ou d'un passif financier coté sur un marché actif reflète généralement le cours du marché. Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la Fiducie établit la juste valeur des instruments financiers au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel aux données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur le marché, la juste valeur actuelle d'un autre instrument financier comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché lorsqu'il a été démontré que ces techniques permettent d'obtenir des estimations fiables.

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés à la juste valeur avec les variations au titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans les états des résultats. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit est établie à l'aide de modèles d'évaluation. La Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Les principales données sont fondées sur des facteurs observables des marchés externes, tels que des courbes de rendement de taux d'intérêt et des courbes de crédit. La juste valeur fluctuera également suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

ii) Placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans les états de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les placements à court terme, les autres actifs, les comptes créditeurs et charges à payer, les montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit ainsi que les distributions à payer.

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états de l'actif net sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – évaluation fondée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement (sous forme de prix) ou indirectement (à partir de prix);

Niveau 3 – évaluation fondée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états de l'actif net sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

31 décembre 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placement	-	37 433 222	-	37 433 222
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	19 334 775	-	19 334 775
Placements à court terme	-	1 998 931	-	1 998 931
Encaisse	96 829	-	-	96 829
Total des actifs financiers	96 829	58 766 928	-	58 863 757
Passifs financiers				
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	-	29 208 190	-	29 208 190
Total des passifs financiers	-	29 208 190	-	29 208 190
31 décembre 2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Placement	-	38 715 146	-	38 715 146
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	17 549 660	-	17 549 660
Placements à court terme	-	1 999 810	-	1 999 810
Encaisse	119 659	-	-	119 659
Total des actifs financiers	119 659	58 264 616	-	58 384 275
Passifs financiers				
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	-	34 413 610	-	34 413 610
Total des passifs financiers	-	34 413 610	-	34 413 610

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

5 Gestion des risques associés aux instruments financiers

En raison de la nature de ses activités, la Fiducie est exposée à divers risques, notamment ceux liés à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation des instruments financiers, dans la mesure du possible, des contrôles conformes à la stratégie de la Fiducie ont été instaurés, comme l'utilisation d'instruments autorisés. Les principaux risques auxquels la Fiducie est exposée sont décrits ci-dessous :

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation dans les cours du marché. Le risque de marché associé aux instruments financiers comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de liquidité et d'autres risques de prix. Plus particulièrement, jusqu'à la date d'échéance, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit fluctuera suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives suite à des événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié. Étant donné que l'objectif de la Fiducie est de fournir aux porteurs de parts un intérêt économique au moyen de l'exposition liée au rendement d'un portefeuille de titres sous-jacent, le capital n'est pas protégé. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme. Au 31 décembre 2010, une augmentation ou une diminution de 100 points de base de l'indice « CDX NA IG 3/7 » (North America Investment Grade dont les points d'attachement et de détachement sont respectivement 3 % et 7 %) créé en septembre 2005, aurait donné lieu respectivement à une diminution ou une augmentation de 1 284 000 \$ (diminution ou augmentation de 1 157 000 \$ en 2009) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. Par ailleurs, il existe un risque de taux d'escompte associé au dépôt à terme et au débiteur à long terme. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'escompte se traduirait respectivement par une diminution de 2 020 000 \$ ou une augmentation de 2 116 000 \$ (diminution de 2 452 000 \$ ou une augmentation de 2 686 000 \$ en 2009) de la juste valeur du dépôt à terme et du débiteur à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte financière en raison de l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses obligations contractuelles. La meilleure mesure de l'exposition maximale de la Fiducie au risque de crédit aux 31 décembre 2010 et 2009 est la somme des actifs financiers figurant dans les états de l'actif net. Comme il est décrit ci-dessus, les swaps sur défaillance de crédit sont également largement exposés au risque de crédit en raison des obligations de référence contenues dans le portefeuille et du risque de crédit de la contrepartie. Le risque principal réside dans l'exposition statique (sans changement) à des sociétés, tandis que le risque éventuel concerne des titres adossés à des créances hypothécaires et des créances mobilières gérées par la Fiducie selon les critères établis aux contrats de swaps sur défaillance de crédit (voir les notes 7, 8 et 11).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations relatives à des passifs financiers. Les liquidités de la Fiducie sont gérées conformément aux politiques qui visent à doter la Fiducie de ressources en trésorerie suffisantes pour satisfaire ses obligations actuelles et futures, dans des circonstances normales ou inhabituelles. Les passifs financiers de la Fiducie ont une échéance mensuelle, à l'exception de l'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit. L'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit, qui est associé aux contrats de swaps sur défaillance de crédit conclus avec la banque, devrait venir à échéance en septembre 2014 et au plus tard en septembre 2016. Aux termes des swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est cédé en nantissement à la banque. En conséquence, si des pertes surviennent, la Fiducie détient une option de céder son placement et son montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit comme règlement du paiement. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue du placement et du débiteur à long terme (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps sur défaillance de crédit D, E et F totalise 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ en 2009), correspondant à la valeur nominale du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

6 Valeurs comptables des actifs et passifs financiers classés par catégorie

Les actifs et les passifs financiers sont présentés dans les états de l'actif net soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement qui correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, en fonction de catégories établies dans les normes comptables applicables aux instruments financiers. La valeur comptable de chaque catégorie d'actif ou de passif financier est présentée dans le tableau ci-après :

	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement \$
31 décembre 2010			
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	37 433 222	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	19 334 775	-	-
Placements à court terme <i>a)</i>	1 998 931	-	-
Encaisse	96 829	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	57 415	-
Autres actifs	-	350 604	-
Total des actifs financiers	58 863 757	408 019	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	135 266
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	186 072
Distributions à payer	-	-	167 123
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	29 208 190	-	-
Total des passifs financiers	29 208 190	-	448 461

a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

31 décembre 2009	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement \$
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	38 715 146	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	17 549 660	-	-
Placements à court terme <i>a)</i>	1 999 810	-	-
Encaisse	119 659	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	23 599	-
Autres actifs	-	317 684	-
Total des actifs financiers	58 384 275	341 283	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	177 830
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	147 308
Distributions à payer	-	-	123 795
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	34 413 610	-	-
Total des passifs financiers	34 413 610	-	448 933

a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18

7 Placement

Le placement est constitué d'un dépôt à terme qui est émis sur une base non subordonnée et non garantie par la Banque Nationale du Canada et dont la note de solvabilité à long terme selon S&P est de A.

Le dépôt à terme a une juste valeur de 37 433 222 \$ (38 715 146 \$ en 2009) et une valeur nominale de 38 138 789 \$ (39 797 642 \$ en 2009). Il porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009) et l'intérêt sera payable mensuellement jusqu'en septembre 2014.

Aux termes des contrats de swaps sur défaillance de crédit et après l'opération de désengagement décrite à la note 2, le dépôt à terme est cédé en nantissement à la banque depuis le 20 janvier 2009. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit et dépassant la subordination aux swaps sur défaillance de crédit.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Le 31 août 2009, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 15 septembre 2009, la Fiducie a donc vendu une partie du placement pour une valeur nominale de 23 111 900 \$ au prix de 96,04 % plus les intérêts.

8 Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir de 19 334 775 \$ (17 549 660 \$ en 2009) de la banque sur les swaps sur défaillance de crédit représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présumant la poursuite de l'exploitation de l'entité. Au 31 décembre 2010, la valeur nominale du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est de 19 699 211 \$ (18 040 358 \$ en 2009). Le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit vient à échéance en septembre 2014 et porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009). L'intérêt est payable mensuellement jusqu'en septembre 2014.

Le 31 août 2009, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 15 septembre 2009, la Fiducie a donc vendu une partie du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit pour une valeur nominale de 10 166 100 \$ au prix de 96,04 % plus les intérêts.

9 Placements à court terme

La Fiducie a investi des liquidités dans des acceptations bancaires échéant le 17 janvier 2011 (14 janvier 2010 en 2009). Les placements à court terme portent intérêt au taux de 1,15 % (0,24 % en 2009) et comprennent des intérêts courus de 4 591 \$ (210 \$ en 2009).

10 Autres actifs

Les autres actifs, qui s'établissent à 350 604 \$ (317 684 \$ en 2009), se composent du débiteur à court terme correspondant aux montants cumulés mensuellement par la banque pour le bénéfice de la Fiducie, des honoraires à recevoir au titre du contrat financier ainsi que d'autres comptes débiteurs.

Autres actifs	2010 \$	2009 \$
Débiteur à court terme (honoraires à recevoir au titre du contrat financier)	343 248	294 586
Autres comptes débiteurs	7 356	23 098
Total	<u>350 604</u>	<u>317 684</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

11 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Swaps sur défaillance de crédit avec le banque

Par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, MMAI-I a été remplacée par la banque à compter du 20 janvier 2009. La Fiducie a conclu avec la banque trois contrats de swaps sur défaillance de crédit (les « **contrats de swaps D, E et F** ») aux termes desquels la Fiducie paiera la banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt, et jusqu'en septembre 2016 au plus tard. La perte maximale qui pourrait être encourue suite à des événements de crédit concernant les contrats de swaps D, E et F totalise 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ en 2009). En vertu des contrats de swaps D, E et F, un paiement mensuel par la Fiducie à la banque, correspondant au taux contractuel de 3,08 %, est appliqué au notionnel total des contrats, et le taux contractuel des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009), est appliqué aux placements cédés en garantie. Ces montants sont échangés entre la Fiducie et la banque, le rendement net étant versé à la Fiducie. Sur une base mensuelle, la banque acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme cédé en garantie, comme il est mentionné dans le prospectus avec supplément déposé le 31 août 2004. Cette portion est égale au versement mensuel pour le mois considéré.

La banque paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du placement cédé en garantie.

Le notionnel total des contrats de swaps D, E et F au 31 décembre 2010 était de 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ en 2009) relativement aux portefeuilles d'obligations de référence dont la valeur nominale était de 22 184 112 250 \$ (22 184 112 250 \$ en 2009). La Fiducie a estimé la perte cumulative non réalisée sur les contrats de swaps D, E et F et l'élément de passif lié à ces contrats à 29 208 190 \$ au 31 décembre 2010 (perte cumulative non réalisée de 34 413 610 \$ en 2009), montant conforme à l'évaluation faite par la banque.

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des contrats de swaps D, E et F avec la banque, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte spécifié) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essuyer suite à des événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps D, E et F totalise 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ en 2009).

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit, plus le montant total du débiteur à court terme présenté dans les autres actifs, moins le montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 19 491 951 \$ au 31 décembre 2010 (17 696 938 \$ en 2009).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Événements de crédit

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Fiducie a subi un événement de crédit relatif à Ambac Assurance Corporation, et le taux de recouvrement pour cet événement de crédit était de 20%. Le tableau suivant présente les onze événements de crédit que la Fiducie a subi depuis le début :

<u>Entité</u>	<u>Date</u>	<u>Taux de recouvrement</u>
Delphi Corporation	Octobre 2005	63,000%
Federal National Mortgage Association	Octobre 2008	91,510%
Federal Home Loan Mortgage Corporation	Octobre 2008	94,000%
Lehman Brothers Holdings Inc.	Octobre 2008	8,625%
Controladora Comercial Mexicana SAB	Octobre 2008	44,000%
Idearc Inc.	Mars 2009	1,750%
Syncora Guarantee Inc.	Mai 2009	15,000%
Chemtura Corporation	Mai 2009	18,250%
General Motors Corporation	Juin 2009	12,500%
CIT Group Inc.	Novembre 2009	68,125%
Ambac Assurance Corporation	Mars 2010	20,000%

Comme il est décrit à la note 1, la Fiducie ne subira aucune perte relativement aux contrats de swaps sur défaillance de crédit à la suite d'événements de crédit concernant des titres adossés à des créances hypothécaires ou des titres adossés à des créances mobilières (l'« **exposition éventuelle** ») inclus dans le portefeuille d'obligations de référence des contrats de swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les expositions de ces portefeuilles à des créances de sociétés (l'« **exposition principale** ») soient toutes en défaillance et que leur valeur nominale soit réduite à zéro. L'exposition principale se compose d'expositions par tranches multiples dans cinq portefeuilles de sociétés dont les points d'attachement (le point de la structure du capital où commence l'exposition aux pertes du portefeuille) à la création varient entre 7,85 % et 11,00 % et des points de détachement (le point de la structure du capital où l'exposition aux pertes prend fin) à la création varient entre 9,55 % et 13,00 %. À la suite des événements de crédit mentionnés ci-haut, les points d'attachement varient désormais entre 2,90 % et 7,50 % et les points de détachement, entre 4,60 % et 9,50 %. Par conséquent, les expositions aux créances de sociétés ont une subordination plus faible, mais la Fiducie n'a subi aucune perte.

Portefeuilles d'obligations de référence

La Fiducie est exposée à trois portefeuilles dans le cadre de trois contrats de swaps distincts (D, E et F) dont la valeur nominale totale s'est établie à 57 838 000 \$ au 31 décembre 2010 (57 838 000 \$ en 2009). Chacun des trois portefeuilles renvoie à cinq positions dans des titres de créance de sociétés, composées respectivement de 93, 94, 93, 95 et 95 titres. Les paiements au titre de ces contrats ont lieu sur une base mensuelle. Chacun des portefeuilles est exposé à différentes tranches des cinq mêmes positions synthétiques dans des titres adossés à des créances de sociétés (l'exposition principale) et du même portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (l'exposition éventuelle).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

La composition de chacun des portefeuilles aux 31 décembre 2010 et 2009 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières de consommation i)	35	21,5	37	22,4
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles i)	87	53,5	87	52,6
Expositions à des créances de sociétés ii)	5	25,0	5	25,0
	<u>127</u>	<u>100,0</u>	<u>129</u>	<u>100,0</u>

i) Exposition éventuelle depuis la modification d'octobre 2007.

ii) Exposition principale depuis la modification d'octobre 2007.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Exposition principale

Les titres de référence sous-jacents aux expositions statiques à des créances de sociétés pour les trois portefeuilles affichaient une notation de crédit moyenne pondérée de BBB-/BB+, selon S&P, aux 31 décembre 2010 et 2009. Le calcul de la notation moyenne pondérée consiste à multiplier le notionnel des contrats de chaque obligation de référence par le facteur de notation attribué par S&P, à faire la somme de ces produits et à diviser cette somme par le notionnel total, puis à attribuer le résultat obtenu à la notation S&P correspondante. Les notations équivalentes S&P aux 31 décembre 2010 et 2009 se répartissaient comme suit pour chaque portefeuille :

Notation	31 décembre 2010 (notation équivalente S&P*) % de l'actif	31 décembre 2009 (notation équivalente S&P*) % de l'actif
AAA	1,29	0,64
AA+	0,64	1,28
AA	2,36	2,34
AA-	3,23	3,20
A+	5,80	6,59
A	13,70	14,21
A-	12,34	10,96
BBB+	12,64	13,60
BBB	9,21	10,84
BBB-	13,70	10,82
BB+	2,98	2,74
BB	1,50	5,11
BB-	4,30	3,62
B+	5,60	3,20
B	2,35	1,70
B-	2,35	1,92
CCC+	0,64	0,64
CCC	-	1,48
CC	-	0,85
C	-	-
Aucune notation	5,37	4,26
Total	100,00	100,00

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Exposition éventuelle

Les obligations de référence sous-jacentes aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres adossés à des créances mobilières des trois portefeuilles affichaient une notation de crédit moyenne pondérée de AAA/AA+, selon S&P, aux 31 décembre 2010 et 2009. Les notations équivalentes S&P aux 31 décembre 2010 et 2009 pour les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières des trois portefeuilles de référence se répartissaient comme suit :

Notation	31 décembre 2010	31 décembre 2009
	(notation équivalente S&P*)	(notation équivalente S&P*)
	% de l'actif	% de l'actif
AAA	97,6	98,4
AA	0,8	-
A	1,6	1,6
Total	100,0	100,0

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

Les trois contrats de swaps sont décrits ci-après :

Contrat de swap D

Le contrat de swap D porte sur le rendement de crédit de 127 obligations de référence au 31 décembre 2010 (129 en 2009). Ce portefeuille comporte cinq portefeuilles sous-jacents de créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 4,63 % et 7,45 % (5,43 % et 7,45 % en 2009) et des points de détachement variant entre 6,33 % et 9,45 % (7,13 % et 9,45 % en 2009).

Contrat de swap E

Le contrat de swap E porte sur le rendement de crédit de 127 obligations de référence au 31 décembre 2010 (129 en 2009). Ce portefeuille comporte cinq portefeuilles sous-jacents de créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 2,90 % et 7,50 % (3,70 % et 8,30 % en 2009) et des points de détachement variant entre 4,60 % et 9,50 % (5,40 % et 10,30 % en 2009).

Contrat de swap F

Le contrat de swap F porte sur le rendement de crédit de 127 obligations de référence au 31 décembre 2010 (129 en 2009). Ce portefeuille comporte cinq portefeuilles sous-jacents de créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 4,35 % et 7,45 % (5,15 % et 7,45 % en 2009) et des points de détachement variant entre 6,05 % et 9,45 % (6,85 % et 9,45 % en 2009).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

12 Frais de service

La Fiducie a engagé précédemment des frais de services de conseils en placement correspondant à 0,25 % par année du montant en cours (produit net du placement moins les pertes) par part détenue par les clients de ces conseillers en placement.

Le 18 mars 2009, la Fiducie a payé, pour la période allant du 1^{er} août 2007 au 28 février 2009, un montant de 196 564 \$ au titre de frais de service fondés sur la valeur liquidative par part plutôt que sur le montant en cours représentant un montant de 385 979 \$. À la suite de cette décision, la Fiducie a comptabilisé au 31 décembre 2009 une réduction des frais de service de 189 415 \$ ainsi que des frais connexes de 45 639 \$. De plus, depuis mars 2009, la Fiducie ne verse plus de frais de service aux conseillers en placement.

13 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Tout montant payable aux termes du contrat de swap sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes des contrats de swaps et est imposable comme tel. Suivant les modalités des contrats de swaps en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre des contrats de swaps effectué à l'intention de la Fiducie doit être imposable à titre de bénéfice à cette date.

14 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en série un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Rachats trimestriels

Les parts peuvent être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « **date de rachat** »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de rachat. Le paiement du prix de rachat aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Le prix de rachat est égal au moindre des montants suivants :

- a) 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites sur les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Rachat annuel

Les parts peuvent également être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable du mois d'août (la « **date de rachat annuelle** »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de dénouement. Le paiement du prix de dénouement aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat annuelle. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swaps D, E et F et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 38 138 789 \$ (39 797 642 \$ en 2009) et du compte débiteur à long terme lié aux swaps sur défaillance de crédit de 19 699 211 \$ de la Fiducie (18 040 358 \$ en 2009), moins les frais de dénouement applicables.

Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

Nombre de parts	2010	2009
Solde au début de l'exercice	6 189 750	9 751 054
Rachetées au cours de l'exercice (a)	-	(3 561 304)
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 189 750</u>	<u>6 189 750</u>
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	<u>6 189 750</u>	<u>8 563 953</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Le capital des porteurs de parts est composé des titres de capital émis, du déficit, du surplus d'apport et de la réserve pour les frais courants. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

	2010 \$	2009 \$
Titres de capital émis		
Solde au début de l'exercice	35 470 597	73 487 272
Remboursement de capital aux porteurs de part	(1 838 356)	(17 325 499)
Rachats durant l'exercice (a)	-	(20 691 176)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	33 632 241	35 470 597
Déficit		
Solde au début de l'exercice	(22 841 144)	(62 320 109)
Transfert des frais courants de l'exercice	203 099	87 618
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation	7 550 466	39 391 347
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	(15 087 579)	(22 841 144)
Surplus d'apport (a)		
Solde au début de l'exercice	9 915 472	-
Augmentation de l'exercice	-	9 915 472
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	9 915 472	9 915 472
Réserve pour les frais courants		
Solde au début de l'exercice	1 318 090	281 138
Augmentation de l'exercice (a)	-	1 124 570
Transfert au déficit de l'exercice	(203 099)	(87 618)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de la période	1 114 991	1 318 090
	<hr/>	<hr/>
Actif net représentant le capital des porteurs de parts	29 575 125	23 863 015

a) Le 31 août 2009, un avis de rachat de 3 561 304 parts a été reçu de porteurs de parts de la Fiducie. La Fiducie a enregistré un montant de 9 915 472 \$ dans le surplus d'apport correspondant à la réduction du capital de 20 691 176 \$ ou 5,81\$ par part, moins le montant payé aux porteurs de part de 9 651 134 \$ ou 2,71 \$ par part et le montant de la réserve pour les frais courants de 1 124 570 \$ ou 0,32\$ par part.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Banque Nationale du Canada et ses filiales détenaient 1,4 % des parts en circulation de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

Distributions et gestion du capital des porteurs de parts

Les fiduciaires gèrent le capital de la Fiducie de façon à ce que celle-ci soit en mesure de poursuivre son exploitation tout en maximisant le rendement pour les porteurs de parts.

La Fiducie avait pour objectif de fournir aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles à un taux fixe égal à 0,0495 \$ la part (0,594 \$ par an) jusqu'au 7 septembre 2009 et, par la suite, un flux de distributions mensuelles à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires majoré de 2 %, et de rembourser aux porteurs de parts vers septembre 2014 (la « **date d'échéance prévue** »), mais au plus tard vers le 7 septembre 2016 (la « **date d'échéance juridique** »), un montant égal à la valeur résiduelle de la Fiducie. Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées à la déclaration, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Par suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes payables à la Fiducie au titre des contrats de swaps depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a repris les distributions mensuelles, a versé le 30 janvier 2009 la distribution déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, trois distributions extraordinaires en trésorerie pour un total de 1,33 \$ par part. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Fiducie a également déclaré une distribution extraordinaire en trésorerie de 0,022 \$ par part.

15 Opérations entre apparentés

La gestion de la Fiducie incombe aux fiduciaires. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan, filiale de la Banque Nationale du Canada, agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si les fiduciaires le demandent. Le promoteur de la Fiducie, et par conséquent un de ses conseillers en placement, est Financière Banque Nationale, filiale de la Banque Nationale du Canada. Comme il est décrit à la note 7, le dépôt à terme a été souscrit auprès de la Banque Nationale du Canada. En plus des transactions décrites séparément dans les présents états financiers, les transactions suivantes ont été effectuées au cours des exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

Dépenses engagées au cours de l'exercice		2010	2009
		\$	\$
Gestion Global DIGIT Inc.	Rémunération des administrateurs des fiduciaires	62 144	65 956
Gestion GD-1 Inc.	Rémunération des administrateurs des fiduciaires	62 145	65 955
Banque Nationale du Canada	Frais de l'agent administratif	28 350	28 648
Financière Banque Nationale	Frais de service	-	(41 853)
Société de Fiducie Natcan	Droits de garde	7 080	15 524
		<u>159 719</u>	<u>134 230</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

	2010	2009
	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer		
Gestion Global DIGIT Inc.	3 555	2 566
Gestion GD-1 Inc.	3 556	2 566
Banque Nationale du Canada	7 088	7 088
Société de Fiducie Natcan	2 100	3 900
	<u>16 299</u>	<u>16 120</u>

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu entre les parties.